

Communiqué final de la 1^{ème} Réunion de concertation de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils Equivalents d'Afrique et du Monde arabe (ASSECAA) tenue à Abuja, les 5 et 6 juin 2006.

1- La Rencontre de travail d'ASSECAA s'est tenue à Abuja Nigeria du 5 au 6 Juin 2006. Les délégués des pays membres d'ASSECAA suivants ont assisté aux travaux de la réunion :

- (a)L'Algérie
- (b)Le Bahreïn
- (c)Le Burundi
- (d)L'Egypte
- (e)L'Ethiopie
- (f)Le Gabon
- (g)La Jordanie
- (h)Le Maroc
- (i)Le Nigeria
- (j)Le Qatar
- (k)L'Arabie Saoudite
- (l)L'Afrique du Sud
- (m)Le Soudan
- (n)Le Yémen

La Réunion a été inaugurée par son Excellence Mr. Le Président de la République Fédérale du Nigeria, Chief Olusegun Obasanjo (GCFR).

Les discours de bienvenu ont été délivrés par les suivants :

- (a)Le Président du Comité Local d'Organisation, le Sénateur distingué Jonathan S. Zwingina

(a) Le Secrétaire Général d'ASSECAA, Mr Livinus I. Osuji

(c) Le Président du Sénat du Nigeria, son Excellence Sénateur Ken Nnamani,

(d) Le Président d'ASSECAA et Président du Conseil Shoura de la République du Yémen, son Excellence Mr Abdul Aziz Abdul Ghani.

2- Les Chefs des délégations ont réaffirmé dans les discours, leur engagement dans les buts et les objectifs fondamentaux de l'Association pour les quels les Pères fondateurs ont conceptualisé l'Association. Les délégués ont appuyé à l'unanimité l'ASSECAA comme une plateforme pour le croisement des idées pour approfondir les normes démocratiques, encourager le bicaméralisme et la démocratie parlementaire et stimuler la coopération dans les domaines politiques, économiques, sociaux et culturels entre l'Afrique et le monde Arabe.

3- Cinq exposés ont été présentés :

Exposé N°1 "La Contribution du pouvoir Législatif dans un ordre du monde moderne diplomatique et politique pour créer la paix universelle".

Exposé N° 2 : "Le Rôle du pouvoir législatif dans le processus de la politique étrangère pour renforcer le commerce international et la coopération économique".

Exposé N° 3 : "le pouvoir Législatif en tant qu'une véhicule de changement de comportement sur le plan socio-économique, politique et culturel".

Exposé N° 4 : "La culture, la communication et les relations : Une exploration des impératifs de gestion divers culturel effective dans l'intégration régionale".

Exposé N° 5 : "Le rôle du pouvoir législatif dans le renforcement de la règle de loi, le développement institutionnel, économique et les principes démocratiques".

4- Ces exposés ont fait l'objet des discussions et des débats minutieux par les délégués. Les résolutions suivantes ont été prises sur la base des exposés présentés et des contributions faites par les délégués :

i- Un effort global doit être fait pour maintenir la paix et la sécurité internationale et doit affronter ces trois défis majeurs, à savoir :

a- le phénomène de la globalisation ;

- b- la question de la prise de décision politique internationale ;
- c- le problème de la corruption.

Quant il y a la paix interne dans tous les états membres de la communauté internationale, il y aura la paix internationale.

ii- Sous le jour des réalisations de l'Union Inter Parlementaire (UIP) dans laquelle l'ASSECAA est présentement membre observateur, il y a la nécessité pour une plus grande affiliation des états à l'UIP qui constitue le meilleur forum plausible pour une participation effective dans un projet mondial du renforcement de la paix universelle.

iii- Les parlementaires Africains doivent adopter les initiatives économiques africaines suivantes ; Les Objectifs du Développement Millénaire (ODM), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), la Conférence sur la Sécurité et la Stabilité, le Développement et la Coopération en Afrique (SSDCA).

iv- Les délégués ont unanimement reconnu que la question de la globalisation doit être revue de manière critique.

v- Il a été également reconnu qu'en Afrique et dans le monde Arabe, il y a la nécessité de lutter pour des reformes au niveau de l'éducation, au niveau social et culturel et la promotion du développement par l'identification, l'analyse et l'évaluation des contraintes liées aux telles reformes.

vi- Les délégués ont unanimement reconnu qu'avec la réalisation des objectifs sur le plan de l'éducation en Afrique et dans le monde Arabe, les parlements pourront cristalliser des stratégies pour enlever ces obstacles inhérents aux reformes en matière d'éducation, au niveau social et culturel.

vii- Il a été convenu que l'ASSECAA doit jouer un rôle central dans la promotion des relations étrangères et de la coopération économique entre les états membres.

viii- Les délégués ont aussi convenu que le rôle du pouvoir législatif dans l'Afrique et le monde arabe est important pour promouvoir le développement grâce aux relations entre les branches législative, l'exécutive et judiciaire dans le processus de la législation et de sa mise en oeuvre effective. Par conséquent, un

accent a été mis sur le fait que les pouvoirs législatifs des pays membres d'ASSECAA doivent développer des structures appropriées pour assumer ces rôles de façon efficace.

ix- Les délégués ont aussi reconnu que l'intégration régionale présuppose une communication entre les groupes nationaux qui sont de cultures et de point de vue différents. Pour réaliser l'intégration régionale, les architectes des efforts doivent prendre conscience de la réalité culturelle de chaque partie. Ils doivent intégrer ces inerties culturelles qui constituent un défi unique en son genre à cette dynamique des groupes. Les différents intérêts doivent être protégés et bien gérés pour une cohésion efficace du groupe afin d'éviter les conflits et la concurrence déloyale entre les groupes.

x- Les délégués ont aussi mis un accent particulier sur l'importance des fonctions nobiliaires et de surveillance du pouvoir législatif pour assurer une mise en application efficace et transparente des lois et des résolutions votées dans les parlements.

xi- L'Association :

a- a noté qu'un effort pour une paix durable a commencé dans la République du Soudan ;

b- a exprimé son soutien à l'initiative de l'Union Africaine dans le cadre de la résolution du conflit qui perdure au Soudan et qui est très coûteux ;

c- a invité les Africains et Arabes, quelle que soit où qu'ils ensemble à respecter les cultures et les droits des uns et des autres et à assurer des moyens honnêtes de la survie ;

d- a invité le FMI, le Club de Paris et les autres pays et Associations créanciers à comprendre les conditions économique difficiles de certains pays Africains et Arabe endettés ;

e- s'est engagée à faire pression sur les Gouvernements Africains et Arabes pour une contribution substantielle afin de permettre au Soudan de retrouver une paix durable dans le pays.

xii- L'association a exprimé son regret vis-à-vis une situation politique qui ne cesse de se dégrader en Somalie et a invité toutes les parties en conflit à faire taire les amertumes et œuvrer pour la restauration d'une paix durable dans le pays.

xiii-L'Association a noté avec regret le conflit en cours en Irak et dans d'autres parties du Moyen Orient, principalement entre la Palestine et l'Israël et invite toutes les parties au respect des résolutions des Nations Unies dans le cadre de ce conflit et assurer une résolution rapide du conflit.

xiv- Les délégués ont exprimé leurs reconnaissance et profonde gratitude aux groupes suivants :

a- Au Gouvernement et au peuple du Yémen pour avoir accepté d'abriter le siège d'ASSECAA et pour les efforts continus qu'ils déploient pour soutenir l'association ;

b- Au Gouvernement et au peuple de la République du Nigeria, pour avoir accepté d'abriter la présente réunion;

c- Au Sénat de la République Fédérale du Nigeria, à son Président et aux hauts fonctionnaires pour l'hospitalité réservée aux délégués de l'ASSECAA au cours de cette réunion ;

d- A son Excellence Mr Abdul-Aziz Abdul Ghani, Président du Shoora et du Conseil de la République du Yémen, Président d'ASSECAA pour son leadership éclairé et,

e- Au Secrétaire Général de l'ASSECAA et à son personnel pour la manière responsable dont ils ont gérée les affaires d'ASSECAA et l'organisation de la présente réunion.

4. La Rencontre de Travail a été ajournée sine die.

Le Secrétariat Général

Association des Sénats,

Shoora et Conseils Équivalents

D'Afrique et du Monde Arabe) Le 6 Juin 2006.